Rythmol 300 mg, comprimé pelliculé sécable – [propafénone (chlorhydrate de)]

PUBLIÉ LE 28/07/2026 - MIS À JOUR LE 13/10/2026

REMISE À DISPOSITION 01/10/2026

DCI
propafénone (chlorhydrate de)
Indications

- Traitement et prévention des récidives des troubles du rythme ventriculaire documentés, symptomatiques et invalidants, en l'absence confirmée d'altération de la fonction ventriculaire gauche et/ou de coronaropathie avérée. Il convient d'initier le traitement avec des posologies faibles et de pratiquer des contrôles ECG.
- Prévention des récidives des tachycardies supraventriculaires documentées lorsque la nécessité d'un traitement est établie et en l'absence d'altération de la fonction ventriculaire gauche.
- Prévention des chocs cardiaques électriques chez certains patients porteurs de défibrillateurs implantables.

Laboratoire exploitant
Viatris Santé

Observations particulières

- Remise à disposition normale depuis le 01/10/2026.